Le Sud-Ouest
Montréal

ÉTUDE DES DEMANDES DE PERMIS DE DÉMOLITION
27 MARS 2018

PRENEZ AVIS que le *Comité d'étude des demandes de permis de démolition* tiendra une séance le 27 mars 2018 afin de statuer, conformément au *Règlement régissant la démolition d'immeubles de l'arrondissement (RCA07 22014)*, sur les demandes ayant trait à la démolition de l'immeuble situé au 4550, rue Sainte-Émilie. Cette séance aura lieu à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement située au 815, rue Bel-Air, 2e étage, selon le déroulement suivant :

19 h 00 : 4550, rue Sainte-Émilie

Toute personne désirant s'opposer à la délivrance d'un permis de démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication du présent avis, faire connaître son opposition écrite et motivée à : Mme Caroline Thibault, secrétaire d'arrondissement, 815, rue Bel-Air, 1er étage, Montréal, Québec, H4C 2K4 ou à l'adresse courriel suivante : greffesud-ouest@ville.montreal.qc.ca .Toute personne intéressée peut aussi se faire entendre par le *Comité* lors de cette séance.

Montréal, le 15 mars 2018

La secrétaire d'arrondissement
Caroline Thibault, avocate